



OPEN 41 à ST LAURENT-NOUAN

du 15 au 16 février 2020



RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

Article 1 :

Le CDJE41 et le club de St Laurent-Nouan organisent l' Open 41 du 15 au 16 février 2020
Cet Open est aussi le Championnat Individuel du Loir et Cher

Article 2 :

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE.

Les appariements se font au Système Suisse .

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront réglé leurs droits d'inscription.



Article 3 :

Cadence : 1h00 + 30 secondes par coup.

Article 4 :

Horaire de Jeu :

ronde 1	samedi 15 février 2020	à	10h00
ronde 2	samedi 15 février 2020	à	13h30
ronde 3	samedi 15 février 2020	à	17h00
ronde 4	dimanche 16 février 2020	à	10h00
ronde 5	dimanche 16 février 2020	à	13h30

Remise des prix le dimanche 16 février 2020 à 17h30

Vérification des licences : jusqu'à 9h30 le 15 février 2020.

Clôture des inscriptions : à 9h30 le 15 février 2020.

Affichage des appariements 30 mn à 1 h après la fin de la ronde.

Article 5 :

Droits d'inscriptions :

Adultes : 20 €, Jeunes : 10 €

Répartition des Prix

Les prix seront affichés au plus tard avant la 4^{ème} ronde.

Les prix au classement général sont attribués à la place.

Pour chacun des prix spéciaux, les joueurs touchent le prix de leur place dans le classement général.

Article 6 :

Départage des ex aequo :

bucholz tronqué

cumulatif

puis performance.

Article 7 :

- A l'issue de chaque rencontre, les deux joueurs signeront leurs feuilles de partie, indiqueront clairement le résultat. Le vainqueur (ou celui qui a les blancs en cas de partie nulle) remettra les originaux à la table des arbitres où il fera enregistrer le résultat
- La salle de jeu comprend : les zones de jeu, les toilettes, la buvette et la zone fumeur.
- La zone de jeu est réduite à la zone délimitée par la table de jeu du joueur.
- Pendant la partie, interdiction de quitter sans autorisation la salle de jeu. Le joueur au trait ne peut quitter sa zone de jeu sans autorisation de l'arbitre.
- L'utilisation des téléphones portables est interdite. Si le téléphone d'un joueur sonne pendant la partie, le joueur en question perd la partie.
- exclusion automatique après 1 forfait non signalé
- attitude convenable demandée
- analyse et blitz interdits dans la salle
- interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
- éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- Abandons non justifiés : envoi d'une lettre d'enquête ; sans réponse sous une quinzaine, signalement de cet abandon non justifié à la direction des tournois qui appliquerait une suspension de licence trois mois.
- Toute dégradation entraînera une exclusion
- Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Article 8 :

Arbitres : Kennisthon Pousse, AFO2.

Adjoint : Gérard Bégaud, stagiaire.

Article 9 :

Jury d'appel : un jury sera constitué et comportera :

- un organisateur
- quatre joueurs
- deux joueurs suppléants en cas d'implication des autres joueurs.

Article 10 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal



L'Organisateur

